



Cellule d'étude et de développement en ingénierie acoustique Laboratoire Acoustique de l'Université de Liège

Sart Tilman, le 16 avril 2018

RAPPORT de test n° 2018/7228 - AM/am - page 1 sur 6

Mesure en laboratoire de l'affaiblissement des bruits aériens

Panneaux acoustiques DK80 sur tôles d'acier nervurées

Type:

Panneaux acoustiques sur tôles d'acier nervurées

Demandeur: PHONOTECH

Rue des Waides, 9 4890 THIMISTER

BELGIQUE

Performance mesurée :

Rw(C; Ctr) = 54(-5;-12)

Ir. A. MAILLARD Responsable des mesures

Généralités

Les mesures ont été effectuées le 5 mars 2018 dans les laboratoires de l'Institut Montefiore, au campus universitaire du Sart Tilman, par :

- A. MAILLARD, Ingénieur de recherche au CEDIA

2. Matériel de mesure utilisé

- 1 microphone Larson Davis, type 2541, no série : 1850
- 1 cathode follower Brüel & Kjaer, type 2619, n° série : 971165
- 1 ordinateur PC avec système d'acquisition 01 dB, type : Symphonie
- 1 bras rotatif Brüel & Kjaer, type 3923, no série : 1357258
- 1 boite de polarisation Brüel & Kjaer, type 2084, n° série : 302294
- 1 générateur de bruit Brüel & Kjaer, type 1405, n° série : 560543
- 1 ampli de puissance Audio Control Model 500 Serie 2 et son égaliseur Rane PE 15
- 1 source de bruit omnidirectionnelle 01dB, type DO12
- 2 ensembles de six haut-parleurs électrodynamiques

3. Conditions de mesure

- Les mesures de l'indice d'affaiblissement acoustique ont été effectuées conformément aux dispositions techniques de la série des normes européennes ISO 10140 : 2010
 « Mesurage en laboratoire de l'isolation acoustique des éléments de construction », et en particulier de sa partie 2 « Mesurage de l'isolation au bruit aérien ».
- La forme des salles est du type prisme droit à base trapézoïdale, les dimensions des salles sont respectivement comprises entre 6.80 m et 4.70 m avec une hauteur de 3.77 m pour la salle 3 et entre 4.60 m et 6.80 m avec une hauteur de 3.77 m pour la salle « cave » inférieure, pour un volume respectif de 135 m³ et 118 m³.
- La surface de la baie, dans laquelle l'échantillon a été mesuré, est de 10.5 m² (3000 mm x 3500 mm).
- La précision des mesures pour la température, l'humidité relative et la pression statique est respectivement de ± 0.4 °C, $\pm 3\%$, ± 0.0003 MPa.
- Les échantillons ont été placés le 5 mars 2018, par le demandeur.
- L'étanchéité du pourtour de l'échantillon a été réalisée à l'aide d'un joint silicone acrylique périphérique.
- Les chambres de tests sont conçues pour éliminer toutes pertes par voies latérales.
- Le signal sonore, dans le local d'émission, était constitué d'un bruit rose généré par deux sources de bruit fixes.
- Les niveaux de pression acoustique existant dans les chambres d'émission et de réception ont été mesurés, successivement, par intégration spatiale réalisée en 64 secondes par un microphone mobile.
- L'isolation acoustique brute est calculée par différence de ces niveaux :

• L'indice d'affaiblissement acoustique est calculé par la formule suivante :

$$R = L_{pme} - L_{pmr} + 10 \log \frac{S}{A}$$

où: S est la surface, exprimée en m², de l'échantillon, A est la surface d'absorption équivalente du local récepteur.

A est calculée par la formule suivante :

$$A = 0.161 \frac{V}{T}$$

où: V est le volume, exprimé en m³, du local de réception, T est le temps de réverbération, exprimé en secondes, du local de réception. La mesure du temps de réverbération a été effectuée sur dix-huit décroissances du niveau sonore, avec trois positions de sources fixes. La valeur moyenne arithmétique de ces résultats est retenue pour calculer la valeur A.

La pièce d'émission était la salle 3, la pièce de réception était la salle basse dite cave.

4. Descriptif général de l'échantillon testé

L'échantillon était composé des éléments suivants (du bas vers le haut) :

Tôles acier nervurée galvanisée

- Type: 106.250.750 HR; format de vague: trapézoïdale

- Épaisseur : 0,75 mm ; hauteur : 106 mm ; périodicité des vagues : 250 mm ; largeur utile des tôles : 750 mm ; largeur petite base des vagues : 140 mm ; espacement des vagues : 110 mm

Panneaux d'aggloméré (vissés dans les tôles)

Panneaux à bords rainurés

Epaisseur : 22 mm Densité : 685 kg/m³

• Panneaux acoustiques (fixés aux panneaux d'aggloméré via les règles)
Le système est basé sur le principe de toit flottant, il est composé d'une règle d'assemblage et de panneaux préfabriqués à base de laine minérale et d'une plaque d'aggloméré résistante à l'eau.

Marque: Phonotech

Série: DK80

Laine de roche à densité spécifique 80 mm Plaque aggloméré résistante à l'eau de 22 mm

Dimensions utiles: Largeur 600 mm; Longueur 1200 mm

Epaisseur finale: 102 mm

Règle Phonotech DK80 : élément de 80 mm qui consiste en 20 mm de mousse acoustique, 10 mm de coco et 50 mm de bois

Hauteur totale de la maquette dans la baie : 250 mm

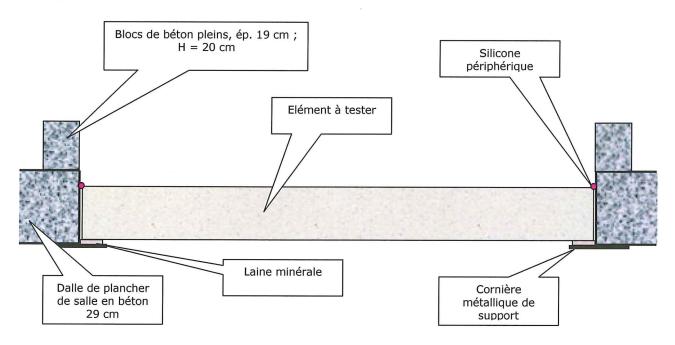
5. Montage de l'échantillon

L'échantillon est monté dans une baie réalisée dans un plancher de béton d'épaisseur de 29 cm située entre la salle réverbérante 3 et le salle réverbérante inférieure dite « cave » du laboratoire d'acoustique de l'Université de Liège. L'étanchéité entre l'échantillon et la baie de montage est réalisée à l'aide de laine de verre et de silicone. Un test de fuite acoustique est réalisé avant la mesure acoustique.

La baie étant destiné à tester des éléments plus épais, une construction en bloc de béton plein de 19 cm d'épaisseur a été construite autour de la baie de mesure sur une hauteur de 20 cm (1 rangée de blocs).

Dans le cas présent, l'épaisseur de l'échantillon est inférieure à celle du plancher en béton du laboratoire.

Le croquis ci-dessous précise les détails du montage.



6. Isolement acoustique

Les valeurs de l'indice d'affaiblissement acoustique R en dB, ainsi que la valeur de l'indice Rw(C;Ctr), selon la norme ISO 717-1, sont données sur la page 5 de ce rapport, selon la présentation décrite dans la norme ISO 10140-2. Les valeurs suivies d'un * indiquent qu'une correction de 1.3 dB a été appliquée et que ces valeurs constituent la limite de mesurage.

$$Rw(C; Ctr) = 54(-5;-12)$$

Les indices d'isolement calculés par bandes d'octave sont les suivants :

Fréquences en Hertz	63	125	250	500	1000	2000	4000
R en dB	23.5	27.2	44.0	57.7	63.1	64.0	70.0

3->Cave inf.

Indice d'affaiblissement acoustique, R, conformément à l'ISO 10140-2

Fabricant: PHONOTECH

Client: PHONOTECH

Elément d'essai monté par : PHONOTECH

Description de l'installation, de l'élément et de la disposition d'essai,

y compris la référence à l'ISO 10140-1, le cas échéant :

Tôles acier nervurées galvanisées : Type 106.250.750 HR ; ép. 0.75

- Panneaux d'aggloméré ; ép. 22 mm

- Panneaux acoustiques DK80 de Phonotech avec règles DK80



Identification du produit : Toiture

Identification de la salle d'essai :

Date de l'essai: 5 mars 2018

Aire S de l'élément d'essai :

10,5 m²

Masse surfacique:

47.15 kg/m²

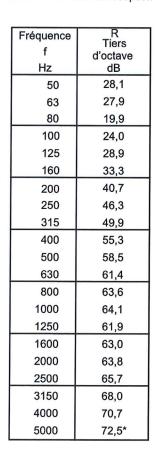
Température de l'air, dans les salles d'essai : 15,3 °C Humidité relative dans les salles d'essai :

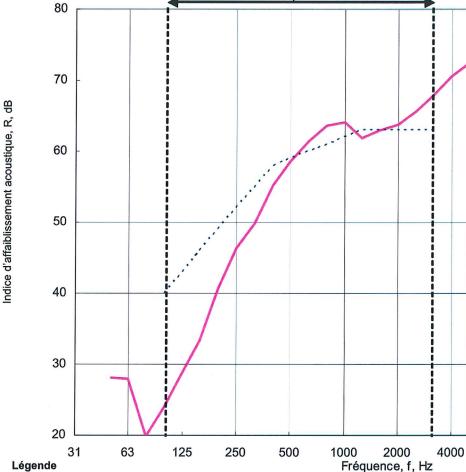
Pression statique:

45.7% 0,967 MPa

Volume de la salle de réception :

118 m³





1 gamme de fréquences d'évaluation conformément à la courbe des valeurs de référence (ISO 717-1)

Classification conformément à l'ISO 717-1 :

; -12) dB $R_{w}(C;C_{tr}) =$ 54 (-5

 $C_{50_3150} = -7 dB$

 $C_{50_{-5000}} = -6$ dB

Evaluation basée sur les résultats des mesurages en laboratoire obtenus par une méthode d'expertise :

 $C_{tr,50_{-5000}} = -16 \text{ dB}$

 $C_{tr,100_{-5000}} = -12 \text{ dB}$

Numéro de rapport : 2018/7228

Date du rapport : 16/04/2018

Annexe n°: Page 5 sur 6



Centre d'Étude et de Développement en Ingénierie Acoustique Signature

7. Photographies du montage



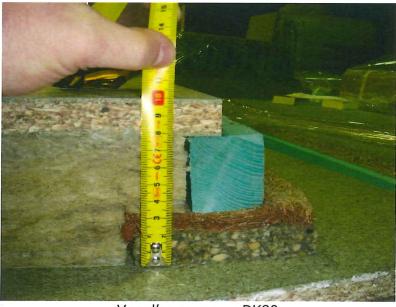
Vue des tôles nervurées et panneaux agglo



Vue des tôles nervurées



Vue finale de la maquette



Vue d'un panneau DK80